



N^o 158

Le 26 juillet 1988

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR REND PUBLIC UN
DOCUMENT SUR LE LIBRE-ÉCHANGE ET LES SERVICES

- Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a rendu public aujourd'hui un document d'analyse sur le commerce des services dans le cadre de l'Accord de libre-échange canado-américain.

D'après ce document, intitulé "L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis et les services: une appréciation", l'Accord permettra aux sociétés de service canadiennes de mieux planifier leur expansion sur le marché des États-Unis. Outre qu'il disposera de meilleurs débouchés à l'exportation, le secteur canadien des services bénéficiera d'une demande intérieure accrue grâce à l'accélération de l'activité économique qui résultera du libre-échange.

Il ressort de l'analyse que:

- Chacun des deux pays accordera aux fournisseurs de l'autre, pour les services visés par l'Accord, un traitement non discriminatoire dans tout nouveau règlement qu'il pourra adopter.
- Le Canada et les États-Unis s'abstiendront d'accroître la discrimination pouvant déjà exister à l'endroit de leurs fournisseurs respectifs de services visés par l'Accord.
- Les dispositions de l'Accord pourront être étendues aux nouvelles industries de services susceptibles de se développer.

.../2

Minister for
International
Trade

Ministre du
Commerce
extérieur

- Les firmes canadiennes pourront maintenant plus facilement développer leur marché et opérer aux États-Unis grâce à de meilleures garanties d'accès au marché et à la simplification des formalités à la frontière pour le personnel de l'industrie des services et d'autres gens d'affaires.
- Les gouvernements restent libres de réglementer les services visés, à condition de s'abstenir de toute discrimination.

Les industries de services peuvent s'attendre à une expansion importante, par suite des possibilités d'échanges directs avec les États-Unis et de l'augmentation de la demande sur le marché national des services, entraînée par de nouveaux flux d'investissements et une hausse du revenu disponible des consommateurs.

Préparée par le gouvernement du Canada, cette publication fait partie d'une série d'analyses sur les conséquences de l'Accord pour les divers secteurs de l'économie canadienne. Ces analyses sectorielles font suite à une étude de l'impact macro-économique de l'Accord publiée en janvier par le ministère des Finances.

Pour de plus amples renseignements contactez:

Ann Collins
Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures
Tél.: (613) 995-1874